



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi dix-sept décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 11 décembre 2025.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ (à partir de 19 h 15), M. Xavier GODART, Adjoint, Mme Yannick LEMOULT (à partir de 19 h 10), M. Philippe MOREAU, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, Mme Carole SOLVET, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Pierre GUILLOT et Mme Annie TAVENNEC, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Fanny TIGÉ donne pouvoir à Mme Carole SOLVET jusqu'à son arrivée, M. Jean-Pierre GUILLOT donne pouvoir à M. Philippe MOREAU et Mme Annie TAVENNEC donne pouvoir à Mme Anne PELLÉ.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.

~~~~~

### **5.7 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITÉ :**

#### **2025-80. ORLÉANS MÉTROPOLÉ - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (RADD) 2024 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité et de développement durable 2024 d'Orléans Métropole.

Ce document présente les actions essentielles menées par l'établissement au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de chaque commune adhérent à un Établissement Public de Coopération Intercommunale doit être destinataire d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Lors du Conseil Métropolitain du 20 novembre 2025 le rapport d'activité et de développement durable d'Orléans Métropole au titre de l'année 2024 a fait l'objet d'une communication.

**Le Conseil Municipal en prend acte.**

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 18 décembre 2025.

Le Maire,  
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 18 décembre 2025.

Publié ou notifié le : 19 décembre 2025.

